

[Texte]

ent Arctic than we have because it is clear most of the year. They have the gulf stream up there.

Mr. St. Pierre: It is much easier to fish...

Mr. Cullen: Yes, I was really thinking of farther west than Murmansk. I was thinking in terms of what would be called the Russian Arctic, I suppose.

Capt. Fournier: And our Arctic is always infested with ice the year round. The north end of Siberia does not have the polar pack. They have the winter ice that flows in the winter and then clears pretty well, and their season is longer than ours.

Mr. Cullen: For expeditions going to Antarctica and so on, are you ever called upon for information to help such geographical expeditions? I have forgotten the year, but in 1967 or 1968 there was an international attack, shall we say—a study made on Antarctica. Did your service participate in that?

Capt. Fournier: No, we do not participate in that, sir.

The Chairman: A supplementary, Mr. Simpson.

Mr. Simpson: Captain Fournier, could you say whether the Canadian Coast Guard has always been of a civilian nature or have they at any time been a part of the Canadian Navy?

Capt. Fournier: No, they never have been part of the Canadian Navy. They always were civilian.

The Chairman: Mr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Can I have a supplementary to Mr. Cullen, please?

The Chairman: Right.

Mr. Yewchuk: It is a supplementary to Mr. Cullen's question with regard to hiring native people. Captain Fournier, in recent months there has been a lot of publicity given to the Royal Commission on the Status of Women and their report and I was wondering whether the Coast Guard and the ice-breaking services are still maintaining their traditional prejudice against women in their hiring practices.

Capt. Fournier: Maybe I should have my seamen here and my crew; they would answer your question.

Mr. Deakon: They would melt the ice.

Mr. Yewchuk: Are there no jobs that women can do on ships?

Capt. Fournier: I suppose cooking—they could do that job. We have nothing against women.

Mr. Yewchuk: You just do not hire them.

[Interprétation]

ment vous faire remarquer que les eaux au large de Mourmansk sont très différentes de nos eaux de l'Arctique. Elles sont libres la plupart du temps. L'influence du Gulf Stream s'y fait sentir.

M. St-Pierre: Il est bien plus facile de pêcher...

M. Cullen: Je pensais aux régions situées plus à l'Ouest de Mourmansk, dans ce que nous appelons l'Arctique russe.

M. Fournier: Permettez-moi de vous dire que notre Arctique est toujours couvert de glaces, alors qu'au Nord de la Sibérie, la calotte polaire n'existe pas. Ils ont là-bas la glace d'hiver qui flotte puis disparaît assez facilement. Leur belle saison est bien plus longue que la nôtre.

M. Cullen: Lorsque des expéditions vers l'Antarctique se préparent, fait-on appel à vous pour obtenir des renseignements d'ordre géographique? Je ne sais plus exactement en quelle année, mais je pense que c'était en 1967 ou 1968, il y a eu une expédition internationale, une vaste étude de l'Antarctique. Est-ce que vos services y ont participé?

M. Fournier: Non monsieur, nous n'y avons pas participé.

Le président: Une question supplémentaire, monsieur Simpson.

M. Simpson: Capitaine Fournier, pouvez-vous nous dire si les garde-côtes canadiens ont toujours constitué un service civil ou s'ils ont fait, à une époque ou à une autre, partie de la marine canadienne?

M. Fournier: Non, ils n'ont jamais fait partie de la marine canadienne. Ce service a toujours été civil.

Le président: Monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Puis-je poser une question supplémentaire à la suite de la question de M. Cullen, s'il vous plaît?

Le président: Je vous en prie.

M. Yewchuk: Ma question supplémentaire fait suite à la question de M. Cullen et concerne l'embauche de personnes de la région. Au cours des derniers mois, monsieur Fournier, on a fait beaucoup de publicité autour de la Commission royale d'enquêtes sur le statut de la femme, ainsi que sur le rapport de cette commission; je me demande donc si les services de garde-côtes et de brise-glaces font toujours preuve du même préjugé contre les femmes lorsqu'ils embauchent du personnel.

M. Fournier: J'aurais peut-être dû amener avec moi mes marins et mon équipage; ils auraient pu répondre à votre question.

M. Deakon: Ils auraient fait fondre la glace!

M. Yewchuk: N'y a-t-il pas des travaux qui pourraient être accomplis par des femmes à bord des navires?

M. Fournier: Si, la cuisine, par exemple; elles pourraient bien faire ce travail. Nous n'avons rien contre les femmes.

M. Yewchuk: Mais vous n'en engagez pas.